

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice



MANIFESTATION D'INTERET N° : 01GPIM/ 2025
PREQUALIFICATION D'ENTREPRISES POUR LE PROJET DE
CONSTRUCTION DE 529 LOGEMENTS REPARTIS ENTRE
NOUADHIBOU ET ZOUERATE
TERMES DE REFERENCE

SOMMAIRE

1. Présentation de la GPIM.....	3
2. Description du Projet	3
3. Objet de l'appel à candidature	3
4. Localisation du site	3
5. Entreprises admises à concourir.....	4
6. Informations/ Documents à fournir par le soumissionnaire.....	4
7. Documents constitutifs de la proposition.....	6
8. Date limite de réception des propositions	6
9. Langue de l'offre.....	6
10. Propositions hors délais.....	6
11. Ouverture des plis.....	6
12. Vérification de la Conformité des propositions	6
13. Evaluation techniques des propositions.....	6
14. Préqualification des candidats	7
15. Contacts avec la GPIM	7
16. Suite à donner à l'appel à candidature.....	7
17. Frais de soumission.....	7
ANNEXE 1: Lettre de Manifestation d'Intérêt	8
ANNEXE 2 : Plans par type de logement.....	10

1. Présentation de la GPIM

Dans le cadre de sa stratégie visant de permettre l'accès au logement pour ses employés, la Société Nationale Industrielle et minière (**SNIM**), en MAURITANIE, a confié à sa filiale spécialisée, Générale pour la Promotion Immobilière (**GPIM**), la mise en œuvre d'un programme immobilier pour améliorer l'accès au logement en pleine propriété dans les villes de Nouadhibou et de Zouerate.

Il s'agit d'une initiative marquant une étape concrète dans les efforts de la SNIM pour accompagner la croissance urbaine et améliorer les conditions de vie de ses employés.

Le programme « 1000 logements » qui fait axes du Plan Stratégique de l'Entreprise (**PSE**) porte sur la réalisation de 1 000 logements, dont une première phase de **529** unités d'habitation seront réalisées à Nouadhibou et Zouerate.

La présente manifestation d'intérêt porte uniquement sur la première phase du programme.

2. Description du Projet

La GPIM, agissant en tant que maître d'ouvrage délégué, envisage de réaliser 529 logements entre Zouerate et Nouadhibou

Les logements seront identiques mais construits dans les terrains de différente géométrie d'une ville à l'autre. Dans chacune des villes, 4 types des logements sont envisagés conformément à la description sommaire jointe (annexe N°2)

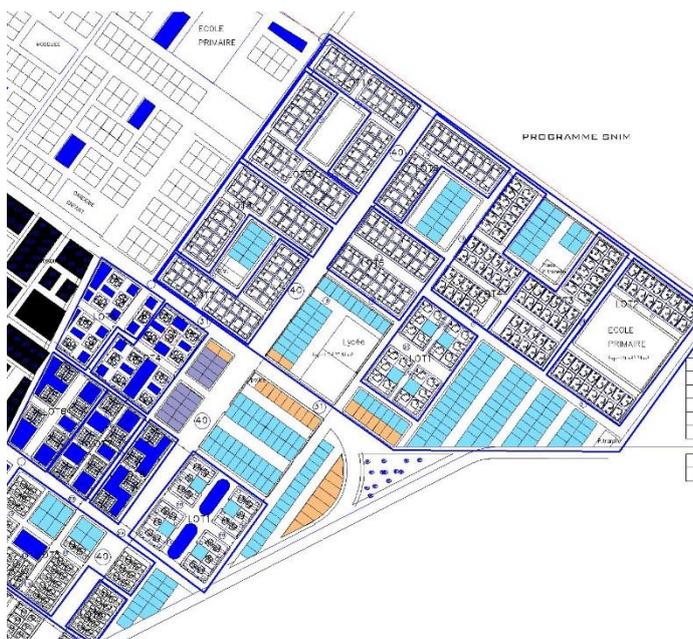
3. Objet de l'appel à candidature

La présente manifestation d'intérêt a pour objet la pré qualification d'entreprises ou groupements d'entreprises spécialisés dans la construction de bâtiments d'une envergure similaire.

4. Localisation du site

Les logements seront construits à :

- Zouerate : Région Tiris Zemour, au nord de la Mauritanie ;
- Nouadhibou : Région côtière Dakhlet Nouadhibou, Mauritanie ;



Latitude :
Longitude :

Figure n°:01 – Lotissement 600 logements - Zouerate



Latitude :
Longitude :

Figure n°:02 – Lotissement Nouadhibou

5. Entreprises admises à concourir

Sont admises à concourir les entreprises ou groupements d'entreprises spécialisés dans la réalisation d'ouvrages génie civil, et plus particulièrement de bâtiments (bâtiments à usage d'habitation et/ou de bureaux, hôpitaux, hôtels ou similaires) et pouvant justifier de leurs capacités juridiques, techniques et financières et étant à jour vis-à-vis de toutes leurs obligations légales, qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement.

6. Informations/ Documents à fournir par le soumissionnaire

Pour qu'ils puissent être pré qualifiés, les soumissionnaires doivent fournir les informations demandées ci-après et remplir ou dépasser certains critères minimaux, tels que listés ci-dessous :

- Lettre de manifestation d'intérêt dûment remplie conformément au modèle en annexe 1.
- Copies des documents administratifs les plus récents : statut légal, registre de commerce, lieu d'enregistrement du siège, attestation de non faillite et une procuration autorisant le signataire de l'offre ;
- Une présentation globale du candidat, indiquant :
 - ✓ La description de son organisation ;
 - ✓ L'organigramme général de l'entreprise ;
 - ✓ Le nombre total d'employés au moment du dépôt de la candidature ;
 - ✓ Les moyens matériels disponibles ;
 - ✓ Les domaines d'activités ;
 - ✓ Les références générales et similaires ;
 - ✓ Certificats d'homologation par un organisme agréé (ISO ou autres) ;
 - ✓ Toute autre information pertinente permettant d'apprécier l'envergure de l'entreprise ;
- Etats financiers et les chiffres d'affaires des quatre (4) dernières années **certifiées par un commissaire aux comptes**. L'entreprise candidate (soumissionnaire unique) ou le joint-venture/consortium dans son ensemble, doit avoir un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des quatre (4) dernières années équivalent au minimum à 15 Millions d'Euros. Le chef de file, dans le cadre d'un groupement, doit avoir au moins un chiffre d'affaires moyen annuel de 10 Millions d'Euros au cours des-quatre (4) dernières années.

Ce chiffre d'affaires doit provenir, en bonne partie, de projets réalisés dans le domaine des bâtiments (bâtiments de moyen à haut standing, hôpitaux, hôtels et similaires).

Les chiffres d'affaires non certifiés ne seront pas pris en compte.

- Liste des principales personnes d'encadrement du candidat, notamment :
 - ✓ Architectes
 - ✓ Ingénieurs
 - ✓ Les techniciens des travaux,
 - ✓ Autres.

Liste des projets **déjà exécutés** par l'entreprise ou groupement d'entreprises au cours des dix (10) dernières années et relative à la construction des projets similaires (bâtiments à usage de bureaux, hôtels, hôpitaux, bâtiments à usage d'habitation de moyen à haut standing ou similaire).

Chaque référence fournie devra comporter les indications suivantes :

- ✓ Années et/ou périodes de réalisation
 - ✓ Lieu de réalisation
 - ✓ Noms des maîtres d'ouvrages
 - ✓ Montant du marché
 - ✓ Attestations de bonne fin ou de réceptions provisoires.
- Liste des équipements dont dispose le candidat pour la réalisation de ses travaux, notamment :
 - ✓ Une centrale à béton d'au moins 25 m³/h avec secours (1 Bétonnière de 1000 litres ou similaire) ou 4 bétonnières de 1000 litres ou 3 Auto bétonnières de 2000 litres.
 - ✓ Pompes à béton et camions toupies ;
 - ✓ Coffrages métalliques et d'échafaudages ;
 - ✓ Chargeuses ;
 - ✓ Pelleteuses ;
 - ✓ Niveleuse;
 - ✓ Camions ;
 - ✓ Camions citernes ;
 - ✓ Etc ...

Le soumissionnaire fournira dans son offre technique, les preuves de possession de ces équipements.

- Liste des litiges

N.B :

- **Les groupements formés dans le cadre de cette préqualification doivent être conservés jusqu'à la fin d'exécution du futur marché.**
- **Critères éliminatoires :** Les entreprises doivent impérativement satisfaire les critères ci-après, sous peine d'être éliminées :
 - ✓ Réalisation d'au moins trois (3) projets de bâtiments (bâtiments à usage de bureaux composés d'au moins 35 locaux, hôtels à partir de 3 étoiles, hôpitaux d'au moins 40 lits, bâtiments d'au moins 300 unités à usage d'habitation de moyen à haut standing ou similaire) au cours des 8 dernières années **avec attestations de bonne exécution.**
 - ✓ Avoir le niveau de chiffre d'affaires moyen annuel évoqué ci-dessus.

En cas de groupement, le chef de file devra satisfaire au premier critère, le deuxième critère est à satisfaire par chacun des membres du groupement ou cumulativement par tous.

Le soumissionnaire unique doit satisfaire aux deux critères.

7. Documents constitutifs de la proposition

Les dossiers de candidature comprenant l'ensemble des informations demandées **au chapitre 6** doivent être présentées obligatoirement en ~~un~~ deux exemplaires papier (original+ Copie) et un exemplaire numérique (sur support USB). Ils seront placés dans une enveloppe **fermée** portant l'adresse :

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
GENERALE DE LA PROMOTION IMMOBILIERE (GPIM)
BP 1620 Nouadhibou - MAURITANIE
Contact : Abderrahmane DENNA;
Tél : + 222 44905996
E-mail : a.b.denna@snim.com**

Et la mention:

"Ne pas ouvrir – Avis de présélection des entreprises pour la construction des 529 logements à Nouadhibou et à Zouerate.

8. Date limite de réception des propositions

Les propositions doivent parvenir, sous pli fermé par voie postale recommandée ou par Rapide Poste à **la GPIM** à l'adresse indiquée **au chapitre 7** ci-dessus, au plus tard **31 Juillet 2025 à 14H30 GMT**. **La GPIM** se réserve le droit de prolonger, en cas de nécessité, le délai de réception des offres.

9. Langue de l'offre

Les propositions doivent être rédigées en langue française. Au cas contraire, elles doivent être accompagnées de traduction certifiée en français (agrément du traducteurs agréées).

N.B: Les documents traduits par le candidat lui-même ne seront pas acceptés et l'évaluation ne tiendra pas compte des documents en question. La traduction doit être effectuée par un traducteur agréé et l'agrément de ce dernier doit être remis avec l'offre.

10. Propositions hors délais

Toute proposition parvenue après expiration du délai fixé ci-dessus, ne sera pas prise en compte.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu dans les locaux de **la GPIM à Nouadhibou**, le **05/08/2025 à 10H00 GMT**.

12. Vérification de la Conformité des propositions

La GPIM vérifiera successivement que tous les documents et informations listés **au chapitre 6** du présent appel à candidature (manifestation d'intérêt) ont été fournis.

Les propositions comportant des écarts importants seront jugées non recevables et seront rejetés.

13. Evaluation techniques des propositions

13.1 Recevabilité

La GPIM vérifiera que les critères éliminatoires fixés **au chapitre 6** ont été satisfaits. Tout soumissionnaire qui ne fournit pas les preuves nécessaires qu'il remplit ces lesdits critères verra sa proposition rejetée.

13.2 Evaluation technique détaillée

Seules les propositions jugées recevables conformément au **chapitre 12** et **13.1** ci-dessus, seront évaluées techniquement. L'évaluation portera sur l'analyse des propositions et leur notation technique sur la base des rubriques du tableau ci-dessous :

item	Rubriques	Barème
1	Qualité de présentation du dossier de candidature	
2	Présentation globale de l'entreprise (organigramme général, nombre total d'employés, certificats d'homologation...)	
3	Principales personnes d'encadrement (Qualification, ancienneté, expérience spécifique, disponibilité pour l'entreprise)	
4	Références générales et similaires de l'entreprise au cours des dix (10) dernières années	
5	Equipements et matériels dont dispose l'entreprise (nombre, capacité des équipements, propriété ou location, diversité ...)	
6	Capacité financière	
	TOTAL DES POINTS	100

14. Préqualification des candidats

Pour se faire préqualifier, les candidats doivent remplir les critères de qualification (satisfaire les critères éliminatoires) et obtenir une note technique supérieure ou égale à 70 points conformément au tableau du chapitre 13.2 ci-dessus.

15. Contacts avec la GPIM

Aucun candidat n'entrera en contact avec **la GPIM** sur aucun sujet concernant sa proposition, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où les entreprises pré-qualifiées seront désignées. Tout effort d'un candidat tendant à influencer l'évaluation des propositions pourra avoir pour résultat de le faire écarter de la pré-qualification.

16. Suite à donner à l'appel à candidature

La GPIM se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler la présente manifestation d'intérêt quel que soit le motif. Elle s'engage à en informer les participants mais sa responsabilité ne saurait être engagée par ce fait.

17. Frais de soumission

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission des dossiers de candidature sont à la charge du candidat.

La GPIM n'encourt aucune responsabilité, ni aucun frais, s'agissant des dépenses ou des pertes éventuellement supportées par le soumissionnaire lors des visites éventuelles et lors de l'examen du site ou pour tout autre aspect relatif à sa soumission.

ANNEXE : 1 MODELE LETTRE DE CANDIDATURE

[papier à en-tête du Candidat ou du Mandataire du groupement d'entreprises, portant son adresse postale, ses numéros de téléphone, de télécopie et de télex, et son adresse télégraphique]

Date : _____

À : Monsieur le Directeur Général de GPIM

Nom du Projet : Construction de 529 logements en 1 ou 2 lots.

Appel d'offres : Préqualification des entreprises pour la réalisation du projet.

Mesdames/Messieurs,

Dûment autorisés à agir en qualité de représentants et au nom de _____ (ci-après dénommé « le

Candidat »), et ayant pris pleinement connaissance de toutes les règles fixées et informations fournies au sujet de la présente pré-qualification, nous, soussignés, faisons par la présente, acte de candidature en vue d'être pré-qualifiés comme candidats au titre du (des) marché(s) indiqué(s) ci-après :

Nous avons l'intention de sous-traiter les éléments très spécialisés du marché, selon des modalités détaillées ci-après :

Nous autorisons par la présente votre Entreprise, ou ses représentants habilités, à effectuer toutes recherches ou enquêtes destinées à vérifier les déclarations, documents et renseignements fournis dans le cadre de la présente candidature, et à demander à nos établissements bancaires ou à nos clients tous éclaircissements complémentaires d'ordre financier ou technique. La présente Lettre de candidature autorise en outre toute personne, ou tout représentant habilité d'un quelconque organisme mentionné dans les informations complémentaires, à fournir tous renseignements qui seront jugés nécessaires et que vous pourrez demander afin de vérifier les déclarations et renseignements figurant dans le présent dossier de candidature, ou en ce qui concerne les ressources, l'expérience et les qualifications du Candidat.

En faisant acte de candidature, nous sommes pleinement conscients du fait que :

- a) les offres faites par les Candidats pré-qualifiés seront soumises, lors de la soumission, à la vérification de tous les renseignements fournis au titre de la pré-qualification ;
- b) votre Entreprise se réserve le droit de rejeter ou accepter toute candidature, annuler la procédure de préqualification et rejeter toutes les candidatures ; et
- c) votre Entreprise peut prendre l'une quelconque des mesures visées à l'alinéa (b) qui précède sans encourir une responsabilité quelconque.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter les dispositions de la charte de transparence et d'éthique en matière de passation de marchés.

En annexe à la présente candidature, nous joignons des renseignements détaillés sur la part prise par chaque membre au groupement d'entreprises. Nous spécifions en outre son degré d'engagement financier en pourcentage de la valeur du <de chaque> marché et la part qu'il doit prendre à l'exécution du <de chaque> marché.

Nous confirmons que, si nous sommes appelés à soumissionner, ladite offre, de même que tout marché pouvant en résulter, sera :

- a) signée de façon à engager conjointement et solidairement, l'ensemble des membres du groupement d'entreprises ; et
- b) accompagnée d'un exemplaire de l'accord conclu par lesdits membres et établissant leur responsabilité conjointe et solidaire si le groupement d'entreprises est l'attributaire du marché.

Les soussignés certifient que les déclarations et renseignements composant ou accompagnant cette candidature, dûment remplies, sont complets, authentiques et corrects à tous égards.

Signature	Signature
Nom	Nom
Pour et au nom de (nom du Candidat ou du membre Mandataire du groupement d'entreprises)	Pour et au nom de (nom du membre du groupement d'entreprises)

ANNEXE 2 : Plans par type de logement

